

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20241206_P_168
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments-voiries-SIG

Objet : Signature d'une convention de raccordement, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour La Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire.

N° 20241206_P_168

Le Président,

Décide

OBJET

De signer une convention de raccordement, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le bâtiment situé 541 Rue de La Flachère sur la commune d'Aurec-sur-Loire (43110).

Durée de la convention : 24 mois

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 6 décembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241206-20241206_P_168-AU
Reçu le 19/12/2024